



TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE LA CHAUSSÉE SUR LA RD955 : ENTRE LA MONTAGNE NOIRE ET SAINT CÉOLS

Le Conseil Départemental du Cher va réaliser des travaux de renforcement de la chaussée sur la route départementale 955, hors agglomération, entre La Montagne Noire et l'agglomération de Saint Céols.

Ces travaux **débuteront le 29 juillet** pour se terminer, en principe, le 11 septembre 2019.

Les différentes phases du chantier et les mesures d'exploitation seront les suivantes :

Dates	Nature des travaux	Mesures d'exploitation
du lundi 29 juillet au vendredi 2 août	retraitement en place de la chaussée sur 8 cm et mise en œuvre d'une couche de protection contre l'eau	déviations totales de la circulation, y compris les riverains
du samedi 3 au lundi 19 août	interruption des travaux de deux semaines pour le mûrissement du matériau	Rétablissement de la circulation normale, limitée à 50 km/h
du mardi 20 au vendredi 23 août	Rabotage de la chaussée	déviations totales de la circulation, y compris les riverains
Samedi 24 et dimanche 25 août	interruption des travaux	Rétablissement de la circulation normale, limitée à 50 km/h
du lundi 26 août au vendredi 30 août	mise en place d'une couche de roulement en enrobés à froid	déviations totales de la circulation, y compris les riverains
Samedi 31 août et dimanche 1 ^{er} septembre	interruption des travaux	Rétablissement de la circulation normale, limitée à 50 km/h
du lundi 2 au vendredi 6 septembre	réalisation de la signalisation horizontale	déviations totales de la circulation, y compris les riverains
Samedi 7 et dimanche 8 septembre	interruption des travaux	Rétablissement de la circulation normale, limitée à 50 km/h
du lundi 9 au mercredi 11 septembre	remise à niveau des accotements	déviations totales de la circulation, y compris les riverains

Le chantier consistera à mener simultanément différents types de travaux sur des sections différentes :

- fraisage simple de la chaussée ou fraisage et retraitement en place des couches existantes sur 8 cm
- couche de roulement en enrobés (béton bitumineux)
- signalisation horizontale (marquage au sol)
- remise à niveau des accotements.

Le montant total de cette opération, portée par le Conseil Départemental du Cher, s'élève à **600 000 euros**.

**Le Conseil Départemental du Cher vous invite à la prudence
et vous remercie de votre compréhension**

Site Internet : Inforoute18.fr



CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CHER

1 place Marcel Plaisant - CS n° 30322

18023 BOURGES CEDEX

Contact presse : Sandrine Pain Tél. 02 48 27 81 96

sandrine.pain@departement18.fr

